

# Transparence des mix énergétiques sur le site du Médiateur de l'énergie.

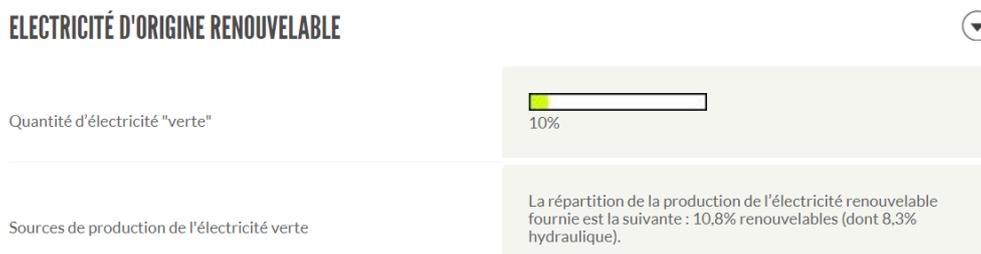
## Notre proposition de travail

Outre les informations divulguées par les fournisseurs eux-mêmes qui ont les désavantages d'être non standardisées dans leur contenu et par les supports utilisés, le consommateur dispose actuellement de très peu d'information concernant les mix énergétiques choisis par les fournisseurs. Or, avec les offres dites « vertes » qui se multiplient, il est important que le consommateur puisse disposer d'une information lui permettant d'effectuer un choix.

L'idée est de proposer une information qui soit à la fois lisible et documentée pour le consommateur en capitalisant sur les travaux réalisés par le Médiateur de l'énergie et par Pownext.

- **Le site du Médiateur de l'énergie : [comparateur-offres.energie-info.fr](http://comparateur-offres.energie-info.fr)**

Sur ce site, le mix énergétique des fournisseurs est présenté. Cette information est divulguée sur la base des déclarations volontaires des fournisseurs d'électricité.



- **Le site du teneur de registre Pownext : [pownext.com/registry-data](http://pownext.com/registry-data)**

Sur ce site, une liste détaillée des utilisations de garanties d'origine émises en France est fournie pour l'intégralité des détenteurs de compte dont les fournisseurs d'électricité. Cette information est proposée dans un format Excel.

Nous proposons donc de **calculer les mix énergétiques par offre** sur la base des garanties d'origine utilisées par les fournisseurs et d'enrichir le site du Médiateur de l'énergie.

## 1) Calculer le mix énergétique par offre

Afin d'obtenir cette information il suffit de connaître le volume annuel en MWh que représente chaque offre d'un fournisseur d'électricité. Cette information peut être déclarée volontairement par le fournisseur pour l'année précédente, aujourd'hui pour 2017.

Ensuite il s'agit de faire correspondre les garanties d'origine utilisées pour couvrir ses offres. Aujourd'hui l'information sur l'utilisation des garanties d'origine est publique sur le site de Powernext mais **ne retranscrit pas directement le lien entre l'offre d'un fournisseur et les garanties d'origine** utilisées pour cette offre.

Pour faire ce lien il suffit de demander au fournisseur les numéros d'attestations d'utilisation de garanties d'origine qui lui permette de justifier le mix énergétique revendiqué.

A partir de ces informations, il est possible d'attribuer les garanties d'origine à chaque offre et donc de calculer avec précision et preuve à l'appui leur mix énergétique.

Proposition de tableau à remplir :

	Volume annuel consommation (MWh)	Le/Les numéros de demande des attestations d'utilisation des Garanties d'Origines (ex : CA-XXXXXX)
Nom Offre 1		
Nom Offre 2		
Nom Offre 3		
Nom Offre 4		
Nom Offre 5		
Nom Offre ...		

NB : Si les attestations d'utilisation ne correspondent pas exactement au volume de l'offre concernée, merci de remplir le fichier spécifique (à préparer).

**En cas de réponse d'un fournisseur deux situations peuvent se présenter :**

### 1. Les attestations sont attribuées exclusivement à des offres du fournisseur.

Dans ce cas :

- soit le volume de consommation déclaré et le volume de garanties d'origine utilisées sont égaux et l'offre est 100 % verte,
- soit le volume de consommation déclaré est inférieur au volume de garanties d'origine utilisées. Dans ce cas le mix résiduel français calculé par Powernext s'applique au volume de consommation non couvert par l'utilisation de garanties d'origine.

### 2. Les attestations concernent plusieurs offres du fournisseur.

Si tel est le cas, il sera demandé au fournisseur d'attribuer à chacune de ces offres d'électricité les numéros de garanties d'origine utilisées. A cette fin nous préparerons un fichier qui permettra de répondre facilement et de manière standardisée.

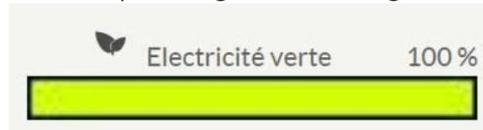
Le résultat de ce travail d'attribution des garanties d'origine par offre d'électricité pourra être rendu public à des fins de transparence dans un format similaire à celui proposé par Powernext sur son site. Un fichier Excel pourra donc être rendu public sur le site de Powernext et sur celui du Médiateur de l'énergie.

Il est également nécessaire de proposer une mise en forme plus pédagogique même si moins complète. C'est pour cela que nous proposons de retenir la présentation du Médiateur de l'énergie sur son site.

## 2) Mise en forme de l'information sur comparateur-offres.energie-info.fr

Grâce aux informations transmises par Pownext il est possible de connaître l'origine technologique de chaque garantie d'origine émise. Il sera donc possible de mieux renseigner la barre d'information existante :

Exemple d'une offre totalement tracée par des garanties d'origine:

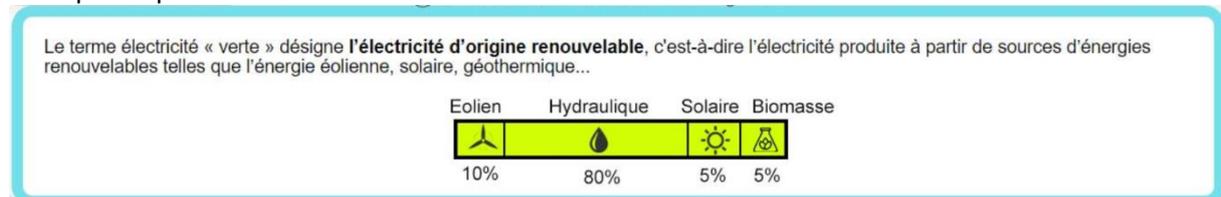


Exemple d'une offre ne bénéficiant pas ou que partiellement de garanties d'origine :



Grâce aux détails apportés par les garanties d'origine il sera possible d'afficher dans un pop-up qui s'ouvre au survol de la souris sur la barre des offres, le détail des technologies utilisées pour la partie renouvelable.

Exemple de présentation :



## 3) Informations sur l'impact environnemental.

Il est important de faire le lien avec l'aspect essentiel de cette information à savoir l'impact environnemental de l'énergie consommée. En faisant la transparence sur le mix énergétique, il est possible de déterminer le facteur d'émission carbone et le facteur de génération de déchets nucléaires. Ces deux indicateurs clés sont calculés au niveau européen grâce à la coopération des réseaux de transport d'électricité et des teneurs de registre européens. La méthode et les résultats sont disponibles en page 14 du rapport annuel de l'AIB

[https://www.aib-net.org/documents/103816/176792/AIB\\_2016\\_Residual\\_Mix\\_Results\\_v1.1/6b49295b-ad99-a189-579e-877449778f62](https://www.aib-net.org/documents/103816/176792/AIB_2016_Residual_Mix_Results_v1.1/6b49295b-ad99-a189-579e-877449778f62)

#### 4) Suggestions graphiques des modifications du site energie-info.fr

Vous pourrez trouver ci-dessous une proposition de mise en forme des améliorations proposées. Nous pouvons vous transmettre les pictogrammes à votre demande.

Fournisseur	Offre	Coût annuel (TTC)
	<b>CDISCOUNT ENERGIE</b> -15% sur le prix HT du kWh de l'électricité <b>PRIX INDEXÉS</b> Détail de l'offre	<b>890 €</b> Prix de l'abonnement : 107 € TTC Prix du kWh : 0,1305 € TTC
	 Emission CO <sup>2</sup> : 46 gCO <sub>2</sub> /kWh Emission déchets nucléaires : 2,2 mgRW/kWh	
	<b>OFFRE ELECTRICITÉ FIXE 1 AN</b> Service client en France disponible 6j/7 <b>PRIX FIXES - 1 AN</b> Détail de l'offre	<b>915 €</b> Prix de l'abonnement : 103 € TTC Prix du kWh : 0,1354 € TTC
	 Emission CO <sup>2</sup> : 46 gCO <sub>2</sub> /kWh Emission déchets nucléaires : 2,2 mgRW/kWh	
	<b>100% GREEN</b> Le fournisseur d'électricité Smart & Green <b>AUTRE ÉVOLUTION PRIX</b> Détail de l'offre	<b>916 €</b> Prix de l'abonnement : 107 € TTC Prix du kWh : 0,1348 € TTC
	 Emission CO <sup>2</sup> : 0 gCO <sub>2</sub> /kWh Emission déchets nucléaires : 0 mgRW/kWh	
	<b>Le terme électricité « verte » désigne l'électricité d'origine renouvelable, c'est-à-dire l'électricité produite à partir de sources d'énergies renouvelables telles que l'énergie éolienne, solaire, géothermique...</b> <b>Détail de l'offre</b>	
	 Emission CO <sup>2</sup> : 0 gCO <sub>2</sub> /kWh Emission déchets nucléaires : 0 mgRW/kWh	

### Conclusion et prochaines étapes

Si la suppression d'une obligation légale de transparence dans le décret est un revers important pour la transparence du marché de l'électricité il est néanmoins possible de capitaliser sur le travail du Médiateur de l'énergie, de Povernext et de compter sur de nombreux fournisseurs désireux d'assainir l'information disponible sur la fourniture d'électricité verte.

Avec cette proposition, le consommateur disposera d'une information à la fois complète et pédagogique sur les mix énergétiques des offres d'électricité. L'affichage de ces informations allant dans le sens de la mission du Médiateur de l'énergie il semble naturel que cette information soit disponible sur son site.

Nous proposons, en cas d'accord de principe du Médiateur de l'énergie, de réunir les fournisseurs d'électricité et Povernext afin de préparer l'application de cette proposition.